

Un évêque doit-il vraiment défendre la devise de la République ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 20 février 2019



Suite à cet [article](#), un lecteur nous écrit :

D'une part, chacun, ou presque, aura compris qu'il faut lire "**Simone VEIL**", et non, bien sûr, "**Simone WEIL**", dans le deuxième paragraphe du texte de Monseigneur **Laurent Percerou**...

D'autre part, que chacun comprenne donc que, au moins depuis l'année 1975, la devise de la République n'a pas changé, officiellement, de mots, mais a changé, effectivement, de sens, puisque, au moins depuis le milieu des années 1970, le libertarisme moral, l'égalitarisme culturel, le fraternitarisme sociétal, qui ne sont ni optimalement libérateurs, ni optimalement responsabilisants, c'est le moins que l'on puisse dire, dominant bien des conceptions partisans de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ou bien des convictions promotrices de la liberté, de l'égalité, et de la fraternité.

En outre, peut-être convient-il de se poser la question de savoir si les évêques qui se disent partisans de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, et qui se veulent promoteurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, ont et donnent bien conscience du fait que la prise en compte et la mise en oeuvre des idéaux démocratiques et des valeurs républicaines n'ont vraiment de sens que si elles s'effectuent, dans la vie des individus et des institutions

- d'une part, dans le respect et le souci actifs et concrets du bien commun, de la loi naturelle, de la personne humaine, de la recherche de la vérité,
- d'autre part, dans le respect et le souci actifs et concrets des vertus morales de tempérance, de force, de justice et de prudence.

Ici, des fidèles catholiques, fidèles aux fondamentaux du catholicisme, ne peuvent que pointer du doigt la conception dominante de l'intérêt général et des droits de l'homme à laquelle nous avons droit, au moins depuis le milieu des années 1970, et la conception dominante de l'individu contemporain et du consensus sociétal à laquelle nous avons droit, au moins depuis l'année 1975.

Mais encore faut-il, pour pouvoir le faire, ne pas entrer, ou plutôt sortir du "gaudium-et-spisme à la française" que nous connaissons et subissons depuis 1965, et qui empêche fréquemment les responsables de l'Eglise qui est en France, de critiquer, où et quand il le faut, la conception libérale, mais aussi la conception "libérale-libertaire" de la dignité et de la liberté, ET la conception socialiste, mais aussi la conception "sociétale-socialiste" de l'égalité et de la justice.

Dans les années 1990, **Jean-Paul II** a pourtant montré et ouvert la voie, et il est tout à fait possible, légitime et nécessaire de recourir à cette voie, magistérielle, en vue de la libération des catholiques qui sont en France, vis-à-vis de ce "gaudium-et-spisme", au moyen de la prise en compte de ce que l'on trouve dans Veritatis splendor, dans Evangelium vitae, et dans Fides et ratio, à condition, évidemment, que "les uns et les autres" acceptent de recourir à cette voie d'une manière éclairante, exigeante, courageuse, donc aussi dissensuelle et dissonante, face à la mentalité dominante...